

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institut has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XI<sup>me</sup> ANNEE

1895



1<sup>er</sup> AOUT

No. 8

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre Sainte

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LA PALESTINE (*Suite.*)

**S**i ces hommes de foi songent d'abord à l'honneur de Dieu, ils ne négligent pas pour cela le soin des affaires temporelles. Godefroi de Bouillon, dont la sagesse et la vaillante intrépidité ont assuré le triomphe et dont la piété n'a cessé d'être un sujet d'édification pour l'armée toute entière, ceint la couronne royale. On partage ensuite entre les chefs le pays conquis : on institue des magistrats intègres ; on pourvoit les emplois subalternes de titulaires probes et capables ; on établit d'excellents règlements. Le siège patriarcal était alors occupé par Arnolf, homme intrigant et sans valeur ; ce prélat prévaricateur est privé d'une dignité usurpée et à sa place est élevé Daibert, archevêque de Pise et légat du Saint-Siège. Le saint lieu réclamait des

ministres ; les pèlerins attendaient des hommes dévoués pour les recevoir ; la conquête toujours précaire demandait à être protégée. A ce triple effet sont créés des ordres religieux militaires et hospitaliers. Une ère de prospérité semble se lever enfin pour ces malheureuses contrées.

Heureux débuts ! mais suivis de près, hélas ! d'une triste décadence. Non plus que les Chrétiens du septième siècle, ceux du douzième ne surent résister à l'épreuve de la prospérité. L'esprit s'enfla, le cœur s'amollit et le désordre gagna la cour, la ville, la campagne et jusqu'au sanctuaire. Dieu, justement irrité, se repentit d'avoir élevé le royaume Latin de Jérusalem et jura par lui-même de l'anéantir : Saladin, Soudan d'Égypte, sera le ministre des vengeances du Très-Haut.

Maître de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie et de la Mésopotamie, ce prince tenait le royaume des Latins enclavés dans ses Etats. Il avait guerroyé contre les Croisés, quand une circonstance malheureuse le mena sur leurs domaines.

Raymond, comte de Tripoli, ayant à se plaindre de Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, conclut un traité particulier avec le souverain Maure et se mit sous sa protection. Sans perdre de temps, ce dernier pénètre sur les terres des Chrétiens en 1187 à la tête d'une armée de 50,000 hommes. Son but n'est pas de soutenir la cause de son allié : mais de s'emparer à son profit du territoire chrétien. Il se rend bientôt maître de Nazareth et de Tibériade et la désastreuse bataille d'Hattine met entre ses mains la vraie Croix, le roi Gui de Lusignan et l'élite de la noblesse et de l'armée.

Privées de leurs chefs, les places fortes succombent l'une après l'autre et Saladin triomphant vient mettre le siège devant Jérusalem. Ce ne furent alors que cris et que lamentations s'élevant vers le Ciel ; mais "notre sire Jésus-Christ, dit une vieille chronique, ne les voloît ouïr. car la luxure et l'impureté qui en la cité estoient ne laissoient monter oraison ni prière devant Dieu."

L'attaque et la défense étaient vigoureusement menées. Réduits aux abois pourtant, les assiégés sollicitèrent de signer une capitulation honorable. Saladin l'ayant repoussée, ils lui dirent : "Si nous ne pouvons obtenir de vous aucune miséricorde, nous prendrons une résolution terrible et les excès de notre désespoir vous rempliront d'épouvante, Ces temples et ces palais que vous

Voulez conquérir seront renversés de fond en comble ; toutes nos richesses qui excitent l'avidité des Sarrasins deviendront la proie des flammes. Nous détruirons la mosquée d'Omar ; la pierre mystérieuse de Jacob, objet de votre culte, sera brisée et mise en poussière. Jérusalem renferme 5,000 prisonniers musulmans ; ils périront tous par le glaive. Nous égorgerons de nos propres mains nos femmes et nos enfants et nous leur épargnerons la honte de devenir vos esclaves. Quand la ville ne sera plus qu'un amas de ruines, un vaste tombeau, nous en sortirons, le fer et la flamme à la main. Aucun de nous n'ira en paradis sans avoir envoyé en enfer dix musulmans. Nous obtiendrons ainsi un trépas glorieux et nous mourrons en appelant sur vous la malédiction du Dieu de Jérusalem ? (1) ”

Saladin n'était pas d'une nature cruelle. Il avait bien juré d'immoler les chrétiens de Jérusalem aux mânes des musulmans égorgés par leurs pères à la prise de la ville ; mais ces menaces, qu'il savait les Croisés prêts à exécuter, l'effrayèrent et, après 24 heures de réflexion, il accepta la capitulation proposée. Les Croisés pouvaient acheter leur liberté ; la rançon était fixée à dix pièces d'or pour les hommes, cinq pour les femmes et deux pour les enfants. Ces conditions sont signées de part et d'autre et le vainqueur entre triomphant dans la ville, tandis qu'en sortent les Croisés assez aisés pour se racheter ; ils ont à leur tête le patriarche Héraclius dont les scandales avaient attiré la malédiction de Dieu sur son peuple et dont l'avarice aima mieux sauver ses trésors que de racheter ses ouailles pauvres. Ainsi finit après une durée de 88 ans la domination des Latins à Jérusalem.

A la nouvelle de cet irrémédiable désastre, l'Europe entière tressaillit de douleur ; le pape Urbain III en mourut de chagrin. Philippe, roi de France, Henri, roi d'Angleterre, Frédéric, empereur d'Allemagne prennent la croix et partent pour l'Orient. L'importance des armements, le nombre des combattants, leur expérience des choses militaires et leur bravoure, la présence de tant de souverains, leur intrépidité, leurs sentiments généreux, la fin sainte de la guerre, l'emblème de la croix, les succès des premiers faits d'armes semblent de bon augure. Mais au moment où l'on se félicitait d'un succès qui ne semblait pas

---

(1) Rohrbacher. *Histoire universelle de l'Église Catholique*.

douteux, meurt inopinément l'empereur Frédéric et avec lui s'évanouissent toutes les espérances. Dieu ne voulait pas le relèvement de Jérusalem ; mais il ne voulait pas non plus que fussent interrompues les louanges de son divin Fils. C'est alors qu'il envoya François inaugurer auprès des Sanctuaires une garde qui ne sera pas discontinuée jusqu'à nos jours.



## Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

### Les obligations du Tiers-Ordre.

#### LA COMMUNION

**L**es Tertiaires s'approcheront chaque mois de la sainte Table<sup>(1)</sup>. Il ne faut pas que le mois s'écoule sans que le Tertiaire soit allé renouveler ses forces au banquet de l'Eucharistie. Ce n'est pas assez ; à travers l'écorce de la lettre qui fixe une limite à la tiédeur, laquelle diffère et omet les communions pour le moindre motif, il faut voir le désir du séraphique Père et l'esprit de l'Eglise qui convient les âmes à la communion fréquente. L'Eucharistie est à nos âmes ce que la nourriture matérielle est à nos corps. Or, nous ne nous contentons pas de manger à de rares intervalles, une fois par mois ou une fois tous les quinze jours. Tous les jours, plusieurs fois par jour, nous nous assimilons la nourriture matérielle sous peine de nous affaiblir et de périr de faim. De même nous ne devons pas nous contenter de recevoir la communion à de rares intervalles. Dans ce pain *supersubstantiel de l'Evangile*, qu'il faut demander à Dieu chaque jour, plusieurs Pères et Docteurs voient la communion sacramentelle. Or, dit saint Ambroise, pourquoi ne vous assimiler qu'une fois par an un pain que vous demandez à Dieu et que Dieu vous accorde chaque jour ?

Saint Bonaventure a écrit du séraphique Père : " Le sacrement du corps du Seigneur l'enbrâsait d'une ferveur qui le pénétrait tout entier ; il était dans l'admiration et la stupeur à la vue

(1) Constitution, *Miseriors Dei Filius*.

d'une condescendance si tendre et d'une charité si empressée. Il communiait souvent et avec tant de dévotion que les autres se sentaient animés de ferveur en le voyant pris d'une ivresse spirituelle et souvent même en extase, après avoir reçu l'Agneau immaculé."

Et nous aussi, nous devons communier souvent à condition que nous immolions tous les jours à Notre-Seigneur avec nos répugnances, les défauts de notre caractère, tout ce qui serait pour les autres une occasion de décrier la religion et les personnes admises fréquemment au sacré banquet.

*Je suis trop occupé pour communier souvent*, dites-vous. J'admets qu'il est des occupations absorbantes qui interdisent à un grand nombre de Tertiaires l'accès de la sainte Table, les jours de semaine. J'affirme aussi que les devoirs *strictement* d'état doivent passer avant tout, même avant la communion fréquente. Mais je crois aussi que si l'amour de Notre-Seigneur était plus fort, plus ardent, au cœur d'un bon nombre de Tertiaires, ils sauraient s'organiser, même au prix de quelques sacrifices, de façon à recevoir plus souvent la sainte communion.

Mais, pour communier plus souvent je devrais *imposer un frein à la mondanité*, je devrais *modifier mon caractère*, je devrais *mieux contrôler mes paroles* ! . . . Il n'est rien de plus raisonnable que cela. Mais, est-ce que recevoir Notre-Seigneur une fois de plus dans le sacrement de sa tendresse ne mérite pas que l'on se fasse quelque violence, et l'effort pratiqué ne serait-il pas amplement dédommagé par une visite du divin Maître ?

*Je devrais mener une vie plus régulière, me lever plus matin*. Quelle grâce pour vous si la perspective de la communion fréquente était assez puissante sur votre foi pour vous mener à cette régularité de vie ! Et puis, est-ce que vous ne sauriez pas vous lever un peu plus matin pour aller recevoir Celui qui matin et soir, du lever de l'aurore au coucher du soleil, comme au milieu de la nuit, est retenu captif dans le Tabernacle par amour pour vous et soupire après le moment où la richesse de sa grâce viendra suppléer à la pauvreté de vos mérites ?

*Mais je ne sens rien* ! . . . Que d'âmes sont arrêtées parce qu'elles ne sentent rien en fait de dévotion sensible et ne ressentent que trop que leur cœur est au sujet de péchés déjà accusés, déjà pardonnés, et qui ont peut-être laissé dans la sensibilité de l'âme des impressions prêtes à se réveiller à chaque moment !

Que ces âmes prennent courage et se conforment scrupuleusement à la direction qui leur est donnée, alors même qu'elles n'en pourraient saisir le pourquoi. A ces âmes je dirai avec saint François de Sales : " Tout cela se passe en vous du côté des sens et en la partie de votre cœur qui n'est pas entièrement à votre disposition. Vraiment, il ne faut pas laisser la communion pour cette sorte de mal, car rien ne ramassera mieux votre esprit que son roi ; rien ne l'échauffera tant que son soleil ; rien ne le détrempa si suavement que son baume."

*Mais je ne vois pas les progrès que je fais d'une communion à l'autre.* Il n'est pas nécessaire que vous les voyiez, ces progrès ; au contraire, il est bon qu'oubliant ce que vous avez fait et ne songeant qu'à ce qui vous reste à faire, vous vous humiliiez de plus en plus devant Notre-Seigneur, et que vous vous mettiez chaque jour à l'œuvre de votre sanctification et de votre perfection avec une générosité nouvelle. Pourtant, prenez garde de vous donner le change à vous-même : prenez garde d'aller à la communion fréquente avec des dispositions qui déplairaient au regard très pur de Jésus, sous prétexte que vous avez de bonnes intentions. Jésus ne demande pas de nous la perfection, il sait bien de quelle boue nous sommes tous pétris ; mais il exige l'effort, il veut que nous soyons charitables, il demande que nous ne donnions pas le mauvais exemple. Il est des âmes admises tous les jours à la sainte Table, qui du matin au soir, ont l'œil ouvert à toutes les imperfections du prochain et surtout la bouche ouverte à toute sorte de conversations et de critiques, lesquelles, sans être absolument méchantes, sont détrempées d'aigreur et d'amertume. Il est des âmes, *anges* à l'église, qui ne sont rien moins que cela dans leur famille, et qui après des années et des années de communion fréquente, *quotidienne* peut-être, sont aussi peu charitables, aussi peu traitables que si elles n'avaient rien reçu de la miséricorde de Notre-Seigneur. Dieu préserve nos Fraternités de ces personnes à travers, à idées fausses et étroites, inconscientes de leur caractère insupportable et mauvais toujours prêtes à aller à la Table sainte, et incapables de se faire une violence, de garder un secret, de taire une réflexion amère, une remarque peu charitable que leur suggère leur contact avec le prochain, yeux de lynx pour les autres, yeux de taupe pour leurs innombrables défauts.

*Mais je me sens indigne de recevoir souvent Notre-Seigneur. Si*

vous êtes décidé à éviter le péché et à fuir les occasions de péché ; si vous êtes surtout charitable, ou si, manquant à la charité, vous savez reconnaître votre tort et vous humilier devant Dieu et les hommes au besoin ; si vous ne gardez dans votre cœur ni haine, ni antipathie volontaire ; si vos devoirs d'état vous le permettent, si votre confesseur vous le dit, oh ! allez donc souvent à la communion. La communion n'est pas précisément une prime accordée à notre valeur, mais un remède proposé à notre faiblesse ; c'est le sourire de Jésus à notre âme au milieu de nos tristesses, c'est sa main tendue pour nous relever de nos imperfections, c'est son Cœur, son divin Cœur, toujours ouvert à notre pauvre cœur. Ne l'oublions pas, le divin Sauveur n'est pas venu dans ce monde pour les bien portants, mais pour les malades et pour les faibles ; à condition toutefois qu'ils ne s'aveuglent pas de parti pris sur leur maladie et qu'ils se laissent traiter par le médecin, je veux dire le prêtre, le prêtre que les saints Pères appellent un autre Jésus-Christ.

*Mais, mon confesseur s'occupe bien de mes communions ! . . . il ne me dit rien là-dessus !* Votre confesseur ne vous parle pas de la communion fréquente . . . peut-être ne méritez-vous pas encore cette faveur, peut-être n'êtes-vous pas encore assez sincère avec vous-même et les autres. Quoi qu'il en soit, prenez vous-même les devants : demandez-lui s'il ne vous serait pas expédient d'aller communier souvent. Quand une mère oublie que l'heure de la collation est venue pour sa petite famille, les enfants savent bien la réclamer, ils savent même insister. Faites de même avec le prêtre qui, à l'exemple de saint Paul doit se faire *nourrice* pour les âmes ; réclamez-lui ce pain des anges qu'il pétrit chaque jour au saint autel de ses mains consacrées ; et s'il vous éprouve, s'il diffère le bonheur que vous sollicitez, *avez patience dans votre humilité* ; mais n'oubliez pas de lui rafraîchir de temps en temps la mémoire au sujet de vos communions. Vous aurez ainsi le mérite de la simplicité, de l'humilité et de l'obéissance.

Oh ! oui, chers Tertiaires, allons souvent à Notre-Seigneur ; soyons fidèles au rendez-vous de son cœur qui s'appelle la Table sainte : que nos imperfections, quand elles ne sont qu'un effet de notre faiblesse ; ne nous arrêtent pas. Saint Bonaventure dit quelque part que la mère lave chaque jour les langes de son fils au berceau, quoi que ce soit à recommencer chaque jour. Fions-nous à la miséricorde du divin Maître, abandonnons nous à son



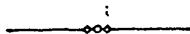
amour. Le Docteur séraphique appelle la sainte communion un contrat par lequel Jésus-Christ nous passe son amour et par lequel aussi nous lui passons tout le nôtre. Renouvelons souvent ce contrat, ratifions-le chaque jour, si c'est possible ; vivons du moins de telle sorte que nous puissions communier chaque jour.

FR. PIERRE-BAPTISTE,  
*Min. Provincial.*



## SAINT JEAN DE CAPISTRAN

### SON SIECLE ET SON INFLUENCE



L'APOTRE

**L**E premier, parmi tous les législateurs de la vie religieuse, saint François fit à ses Frères un précepte de la prédication<sup>(1)</sup>. Avant lui, les fondateurs d'Ordres avaient tiré leurs phalanges du monde pour les entraîner au désert. Ni saint Basile, ni saint Augustin, ni saint Benoît, n'avaient conçu le dessein d'unir au silence et aux austérités du cloître les travaux de l'apostolat. Leurs monastères étaient de saintes solitudes où l'on se sanctifiait par la prière. " La foule les aperçoit de loin, comme ces châteaux que le voyageur, qui passe dans la plaine, entrevoit au haut des montagnes ; rarement l'anachorète ou le cénobite prenait son bâton pour venir visiter les hommes. Saint Antoine n'avait quitté qu'une fois son désert de Kolsim pour soutenir, dans Alexandrie, la foi catholique opprimée. Saint Bernard, après avoir réglé, en gémissant, les affaires de l'Europe, se hâtait de rentrer à Clairvaux."

Saint François, au contraire, comme autrefois le Christ, dispersa ses disciples aux quatre vents du ciel. Aux Frères-Mineurs, il légua, pour subjuguier les âmes, non les subtilités et les vaines

---

(1) Six ans après la fondation de l'Ordre franciscain, le glorieux saint Dominique fondait, à son tour, les Frères-Prêcheurs (1215). Les Frères-Mineurs ont donc été le premier ordre de prédicateurs institués dans l'Eglise ; il ne saurait y avoir de contestation sur ce point.

recherches de l'art, mais la folie de la Croix, et les saintes attitudes du zèle évangélique. Bientôt cette parole simple et sublime enfanta des prodiges ; elle remporta des triomphes devant lesquels pâlissent et s'effacent les gloires de l'éloquence humaine. Parcourez, pendant six siècles, les grands événements de la société et de l'Eglise, partout et toujours, vous rencontrerez, mêlé aux victoires et aux revanches de la vérité, un Franciscain qui prêche.

Mais, on peut le dire hardiment, ce rôle de l'Ordre Séraphique s'est, au XV<sup>me</sup> siècle, personnifié dans un homme que nul n'a surpassé depuis, saint Jean de Capistran. En dehors de la vie de saint François, il faudrait remonter jusqu'aux premiers temps du Christianisme pour trouver un élan de pénitence et d'enthousiasme comparable à celui qu'il suscita parmi les peuples. Nul, pas même saint Bernard, n'entraîna et ne passionna de pareilles multitudes. Pour confirmer cette assertion et donner une idée de cet apostolat sans exemple, il nous suffira de citer les témoignages de ceux qui en furent les témoins oculaires.

“ A son arrivée dans une province, écrit Nicolas de Fara, les bourgades et les cités s'ébranlaient, les villes l'appelaient par des lettres pressantes ou des députations . . . . A ses sermons, d'ordinaire on voyait jusqu'à vingt mille fidèles, parfois quarante mille ; en plus eurs circonstances, l s en est trouvé *plus de cent mille* ” Christophe de Varèse ajoute : “ Les foules qui accouraient pour l'entendre étaient telles que les églises et les places publiques ne pouvaient les contenir. On comptait à ses prédications jusqu'à *cinquante mille, quatre-vingt mille, cent mille* et même *cent cinquante mille* auditeurs.”

Christophe de Soldo, bourgeois de Brescia, nous parle dans ses *Mémoires* d'une mission donnée en cette ville par le Saint. Il a soin de faire remarquer qu'il a été témoin de ce qu'il raconte. “ Le 9 février 1451, dit-il, Jean de Capistran arriva dans notre ville. Trois cents gentilshommes des premières familles se rendirent à cheval au-devant de lui ; les femmes suivaient à pied . . . . La multitude des chevaliers et des piétons était telle qu'on eût cru voir défilér une armée.

“ On ne saurait être surpris que les grands, comme le peuple, fussent venus au-devant de ce religieux, car il était précédé du bruit des merveilles qu'il avait opérées à Padoue, à Vienne, à Vérone, à Rome même. Il était considéré comme un héraut de

la divine parole, comme un saint, un thaumaturge qui guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles, la santé aux paralytiques, ressuscitait les morts.

“ La province entière se mit en mouvement et accourut à Brescia : nos magistrats durent faire apporter des provisions considérables, pour tout le temps que l'homme de Dieu séjourna dans la ville.

“ Une chaire fut élevée sur la place publique. Le mercredi 10 février, trois heures avant le lever du soleil, plus de dix mille hommes y étaient réunis. On peut juger quelle multitude dut s'y presser dans la journée. Nos magistrats conduisirent le Saint à la grande place. . . . Cinquante gentilshommes, dont quatre chevaliers au éperons d'or, faisaient l'office d'huissiers et le protégeaient contre la foule. Chacun voulait le toucher ou prendre un morceau de ses vêtements. C'est avec beaucoup de peine qu'il put arriver à la chaire. La prédication finie, il fut conduit au grand hôpital où un logement lui avait été préparé : mais il ne voulut pas loger ailleurs que dans le couvent de son Ordre.

“ Le lendemain, il dut renoncer à prêcher sur la place publique : elle était insuffisante à contenir ses auditeurs. La chaire fut transportée dans le nouveau marché (c'était une vaste plaine). Il y prêcha le jeudi, le vendredi et le samedi. Pendant ces trois jours surtout, on vit accourir une telle multitude que tous en étaient dans la stupeur. Le nombre de malades présentés à l'homme de Dieu s'éleva à deux mille. Tous les jours, il s'employait à leur guérison, faisait sur eux le signe de la croix, invoquait saint Bernardin de Sienna, et des prodiges s'opéraient. . . .

“ Le dimanche suivant, il se fit un tel concours que, *du territoire de Brescia, quatre habitants sur cinq* se rendirent dans cette ville. Beaucoup vinrent aussi de Bergame, de Lodi, de Crème, de Crémone, de Mantoue et même d'Allemagne. La foule remplissait non seulement le marché, mais tous les autres lieux d'où l'on pouvait apercevoir le prédicateur.

“ J'étais présent à cette prédication. Je croyais avoir choisi une place commode et sûre : mais la foule devint si compacte que, si quelques uns de mes amis ne m'eussent enlevé à force de bras, j'eusse été certainement étouffé. Je ne fus pas, du reste, le seul exposé à ce danger ; beaucoup d'autres faillirent périr. À la suite de son sermon, le Saint donna l'habit de saint François

à cinquante soldats qu'il avait convertis à Vérone.... Le mardi suivant, avant le jour, il partit pour Mantoue."

Nicolas de Fara, lui aussi, assistait à cette mission. "A Brescia, dit-il, le Serviteur de Dieu fut forcé de prêcher en plein air, dans une vaste plaine, près de la porte de sainte Apolline. *Nous avons constaté de nos yeux qu'il y eut, un jour, très certainement cent vingt-six mille hommes* à son sermon. Tous, il est vrai, ne pouvaient entendre sa voix : mais ils s'estimaient heureux de pouvoir seulement le contempler. Les arbres étaient chargés d'hommes et les branches se rompaient sous leur poids. Néanmoins personne ne fut blessé. Les habitants de Vienne, de Vérone, de Trévisé, de Padoue, de Mantoue témoignèrent la même dévotion pour le Saint. Il opéra en leur faveur de nombreux miracles. Les habitants de Florence étaient, eux aussi, si pleins de vénération pour lui, ils étaient si avides de baiser et de toucher ses vêtements, qu'il ne pouvait paraître dans les rues sans une nombreuse escorte. Capistran cherchait en vain à échapper à ces honneurs et à cet enthousiasme. Lorsqu'il ne pouvait s'y soustraire, il avait coutume de répéter ces paroles du Psalmiste : "*Non nobis, Domine, non nobis, sed Nomini tuo da gloriam.*"

(A suivre.)

L. DE KERVAL,  
Du 3ème Ordre de S. François.



## DISCOURS

D'INTRODUCTION AU CONGRES DES TERTIAIRES FRANCISCAINS,

**Tenu à Novare**

Les 24, 25, 26, 27 septembre 1894

PRONONCÉ PAR LE **Rme P. Louis de Parme**  
MINISTRE GÉNÉRAL DE TOUT L'ORDRE DES FRÈRES-MINEURS

(Suite) Voir le No. d'avril.

**J**'AI dépeint l'époque de saint François, d'après les lignes générales et caractéristiques tracées par les chroniqueurs du temps. Rapprochons ce siècle du nôtre : le même tableau pour convenir à notre temps n'a besoin que d'un peu de raffine-

lient. Aussi bien, y découvrons-nous que jamais l'esprit du bien ne cesse de souffler sur l'Église, et que toujours elle reste là, **parmi** les sociétés. pour sauver les rachetés du Christ. Mais en elle nous constatons des crises à chaque transformation de l'ordre des choses, et toujours, dans ses terribles périodes de transition, les mêmes causes produisant les mêmes effets appellent les mêmes remèdes.

Aujourd'hui, comme au XIII<sup>me</sup> siècle, nous traversons une crise ; un nouvel ordre de choses est élaboré par le Cœur divin, et sans que l'esprit humain puisse dire ce qu'il sera, voilà qu'il va surgir de ce vieil assemblage qui rompt de toutes parts. Quand à nous, pleins de confiance dans la divine Providence qui conduit tout au bien, nous concourrons, selon notre devoir, à son action par tous les moyens que Dieu met en nos mains, afin que les bienfaits de la Rédemption se répandent abondamment, se propagent, pénètrent profondément dans le cœur de notre génération, et y produisent des fruits incorruptibles de vie éternelle, et une vigoureuse efflorescence du progrès sociaux.

C'est pourquoi, suivant les intentions du Père commun des fidèles, nous croyons de notre devoir que la grande Institution du Tiers-Ordre, encore aujourd'hui, grâce à Dieu, la plus puissante et la plus florissante dans l'Église de Dieu, prenne résolument son poste de combat dans l'armée du Seigneur, s'organisant avec une rigoureuse discipline. Ainsi les soldats qui en temps de paix suivent sans hâte les ordres reçus, quand le besoin n'est pas urgent, doivent en temps de guerre et en face de l'ennemi, serrer leurs rangs, et s'unir à leurs chefs, attentifs aux commandements ; toute hésitation serait alors une faute.

Nos armes sont celles de Jésus-Christ, celles que saint François reçut de Jésus-Christ, qu'il nous légua et que, tout en nous prodiguant au combat, nous devons conserver avec un soin jaloux. J'ai déjà comparé notre rôle à celui du soldat dans une bataille ; c'est une parole des Écritures que "la vie de l'homme sur la terre est un combat." Cette définition ne doit porter ombre à personne, car nous ne luttons pas contre les hommes même pervers, mais contre les passions ; aussi l'apostolat efficace du Tiers-Ordre doit consister surtout, — je dirai même uniquement, — dans la sainte vie de ses membres et dans le bon exemple, comme a cherché à nous le faire comprendre le Père et Maître commun des fidèles qui se glorifie d'être Tertiaire Franciscain,

L'action extérieure doit être fondée sur la charité, cette charité que notre Patriarche d'Assise appela séraphique, cette charité qui fait violence aux plus rebelles, et qui est la vraie semence de toute rénovation morale et civile.

Voilà bien ce qui donne à l'œuvre du doux saint François, à ce Tiers-Ordre modelé sur lui, son caractère aimable et attirant, sa puissance de séduction, qui a ravi et ravit encore de nos jours l'admiration de ceux là même auxquels déplaît le principe religieux qui en est le mobile. Répandue au sein des nations, l'œuvre de saint François en modifie profondément les dispositions morales et religieuses, elle améliore les conditions sociales et politiques, elle pousse à tous les genres d'œuvres intellectuelles et artistiques.

En effet, l'œuvre médiatrice de saint François ne fut pas violente mais saintement douce, la mansuétude de son âme se refusait toujours à la violence. . . . L'ouragan lave et ne pénètre pas, il ne féconde pas le terrain qui demande une pluie douce. A la fierté orgueilleuse du siècle, François oppose la suave force de l'humilité dont il fait comprendre et goûter la grandeur ; à la sensualité, une pureté angélique ; au luxe et au faste des richesses, une pauvreté extrême ; à la haine, la douceur de cette paix dont lui et les siens se firent les intrépides défenseurs ; aux hérésies, l'amour de la vérité, reçue de l'Église avec la simplicité de l'enfance. Riches et pauvres, nobles et plébéiens, rois et sujets furent unis dans la prière grâce au Tiers-Ordre. Telle fut alors l'œuvre de saint François, que, s'il ne put guérir tous les maux, les haines, le relâchement, il retarda cependant de trois siècles l'éclosion de l'ignoble et criminelle Réforme. Il donna aux nations qui sentirent le plus son influence, le temps de parvenir à un plus haut degré de civilisation et d'avoir ainsi la force de se garantir de ce contact pestiféré, mélange de barbarie et de demi-civilisation, en maintenant dans l'intégrité de la foi catholique le feu sacré qui vivifie le monde.

Pourrait-on distinguer parmi les ondes de ce fleuve qui se précipite au fond de la vallée, un filet d'eau d'une teinte diverse qui se mélange à la masse et voudrait en changer la couleur ? Ainsi s'exprimait un bon écrivain de nos jours qui, tout en reconnaissant l'influence vraiment notable des Institutions Franciscaines dans les sciences, les lettres, les arts et l'ordre civil.

du social, ne voulait point reconnaître avec la même assurance cette influence dans l'ordre moral et religieux auquel, sans aucun doute, tendait saint François. Mais les faits répondent merveilleusement à ce doute. L'histoire atteste que le nombre des disciples de saint François dans les trois Ordres, mais particulièrement dans le troisième, plus accessible à l'universalité des fidèles, a augmenté d'une manière prodigieuse ; c'est un fait avéré que beaucoup d'entre eux parvinrent à la sainteté ; et le changement apporté à la société nous est affirmé par un témoin indubitable, Celano. Le lyrique Pierre des Vignes trouve que, grâce au Tiers-Ordre, la liberté de l'Eglise, de la science et des communes tient tête à la violence des empereurs. La famille chrétienne résiste à la démoralisation envahissante et s'affirme davantage par une législation canonique mieux établie. La propriété, à cette clarté de la pauvreté volontaire proclamée reine du monde, se distingue mieux du pouvoir suzerain : les propriétés étant plus divisées et plus nombreuses, il en résulte un bienfait immense pour les communes encore dans l'enfance qui croissent merveilleusement par le travail et l'industrie.

Les législations populaires de l'Italie sont raffermies ; l'Espagne, le Portugal, ce qui forme aujourd'hui l'empire d'Autriche-Hongrie, obtiennent pour leurs dynasties une consolidation qui sera pour l'Europe une garantie d'équilibre jusqu'à nos jours. Les Franciscains, nouvelle apparition des Croisés, race plus pure et plus forte, conquièrent le Sépulcre du Christ et les Lieux Saints par des expéditions moins violentes et moins tumultueuses, mais plus hardies, plus fécondes et plus durables dans leurs résultats.

(A suivre.)



## CORRESPONDANCE DE ROME

Funérailles de Mgr Dal Vago. — La correspondance du mois de juin était déjà expédiée, quand nous est arrivée à Saint-Antoine la triste nouvelle de la mort de Mgr Dal Vago, ex-Ministre Général de l'Ordre. Le bien-aimé prélat a succombé

à une nouvelle attaque de la maladie qui l'avait frappé l'année dernière. Ses funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de Quaracchi, près de Florence. Le Rme Père Général qui avait déjà quitté Rome pour aller à Assise, où devait avoir lieu la Congrégation générale, fut informé en route de la mort de son vénéré Prédécesseur et il partit aussitôt pour Quaracchi, afin de lui rendre les derniers devoirs. Il présida lui-même la cérémonie de la levée du corps, qui, selon l'usage italien, fut transporté à l'église, la veille des funérailles. Les enfants des écoles, conduits par les Sœurs Franciscaines, étaient en tête du funèbre cortège ; venaient ensuite les membres de la Confrérie de la bonne Mort, les ouvriers de la typographie du collège Saint-Bonaventure, le clergé de Quaracchi et des environs, enfin de nombreux Religieux franciscains, parmi lesquels le président du collège, le R. P. André Lupori, ex-Procureur Général de l'Ordre, et Mgr Marconi, franciscain, évêque de Pulati, en Albanie. Après le chant des prières liturgiques, le Rme Père Général, qui devait absolument repartir le lendemain matin, voulut dire un dernier adieu au bien-aimé prélat ; il rappela en quelques mots la vie laborieuse du défunt, ainsi que ses belles qualités, et il le fit si bien, en termes si touchants, qu'il arracha des larmes aux assistants, surtout à ceux qui avaient connu le Rme Père Berdardin.

Le lendemain eurent lieu les funérailles solennelles. L'église était tendue de noir ; de nombreux cierges brûlaient autour du catafalque, et, sur le cercueil, recouvert d'un drap mortuaire, étaient déposés les insignes pontificaux. La foule se pressait dans l'église, et les prêtres se succédaient aux différents autels célébrant le saint Sacrifice pour le regretté défunt. A 9<sup>h</sup> 1/2, après le chant de l'office des morts, Mgr l'Evêque de Pulati, commença la messe pontificale, pendant laquelle les jeunes Religieux du couvent de Fiesole exécutèrent la messe de *Requiem* sous l'habile direction du P. Gabriel de Rome. L'oraison funèbre fut prononcée par le R. P. Pacifique de Vicence, Supérieur de la province de Venise, à laquelle appartenait Mgr Dal Vago. Immédiatement après, eurent lieu les absoutes prescrites par le Cérémonial des Evêques. Mgr Marconi, chanta la dernière, assisté par les trois Procureurs Généraux de l'Ordre, qui étaient arrivés de Rome, le matin même.

Et maintenant, la dépouille mortelle de Mgr Bernardin Dal Vago repose dans le *Campo-Santo* de Quaracchi, près du collège



Saint-Bonaventure qu'il avait fondé pendant son généralat et où il avait voulu se retirer, il y a six ans, pour y finir ses jours et se préparer au grand voyage. Espérons que sa belle âme jouit déjà de la vision bienheureuse et que dans le ciel, celui qui a tant aimé l'Ordre Séraphique et qui s'est tant dépensé pour lui, sera un de ses plus zélés protecteurs.

\* \* \*

**La mission franciscaine de Terre Sainte.** — La Congrégation générale, qui vient de se tenir à Assise, nous a amené, à Saint-Antoine, un grand nombre de Provinciaux, entr'autres le Rme Père Aurèle de Buia, Custode de Terre Sainte et Gardien du Saint Sépulcre. L'occasion était favorable pour puiser à bonne source des renseignements exacts sur l'état actuel de la Sacrée Custodie, ils sont trop édifiants et trop instructifs pour que nous ne les communiquions pas aux lecteurs de la correspondance.

La Custodie de Terre Sainte comprend la Judée, la Galilée, la Syrie, l'Anatolie, la Basse-Egypte et l'Île de Chypre. Elle possède neuf couvents, quarante-deux résidences, quatre collèges où l'on enseigne les langues européennes et orientales, un collège Séraphique pour les jeunes gens qui veulent entrer dans l'Ordre, un noviciat et trois maisons d'études où les jeunes Religieux suivent les cours de sciences et des belles lettres, de philosophie et de théologie. Elle a la garde de cinquante-cinq sanctuaires, elle dessert vingt-huit églises paroissiales, dix-huit églises succursales, et trente-quatre chapelles où se célèbre le saint Sacrifice de la Messe. Elle a en outre à sa charge un collège pour les jeunes gens, deux orphelinats, cinquante-deux écoles paroissiales, quatre cent quinze maisons habitées par les catholiques pauvres, et neuf hôtelleries, où sont reçus gratuitement tous les pèlerins sans distinction de nationalité.

Les religieux, résidant en Terre Sainte, sont au nombre de 434 dont 186 prêtres. Ces derniers célèbrent chaque année un nombre considérable de messes pour les bienfaiteurs de la Terre Sainte, et annoncent la parole de Dieu en onze langues différentes : en français, en italien, en anglais, en allemand, en arabe, en grec, en espagnol, en illyrien, en maltais, en polonais et en turc. Leur ministère est loin d'être stérile. Dans le courant de l'année dernière, le baptême a été administré à de nombreux enfants et à cent quatre-vingts adultes. Les abjurations et les

Conversions ont dépassé six cents. Les enfants qui fréquentent les écoles paroissiales sont au nombre de 3,500, et les orphelins 300. Les pèlerins hébergés dans les diverses hôtelleries de la Custodie ont été 46,392.

Si nos Religieux sont à même de pourvoir à tant d'œuvres spirituelles et corporelles, c'est grâce aux aumônes que les catholiques leur envoient chaque année, par l'entremise des Commissaires de Terre Sainte, établis à cet effet dans chaque pays.

\* \* \*

**Congrès d'Assise.** — Le Comité, formé à Rome par le Rme Père Général pour préparer le Congrès du Tiers-Ordre à Assise, a commencé ses travaux, et s'est mis directement en relation avec tous les Provinciaux d'Italie. Le premier soin du Président du Comité a été de solliciter la bénédiction du Souverain Pontife pour l'œuvre des Congrès Franciscains. Cette demande a été accueillie favorablement, et le Saint Père en a profité pour renouveler ses encouragements et ses vœux en faveur de cette généreuse entreprise. Le Cardinal Secrétaire d'Etat, chargé par le Pape de transmettre aux membres du Comité la bénédiction apostolique, s'est exprimé ainsi dans la lettre qu'il leur a adressée : "Tous savent combien Sa Sainteté a à cœur que le Tiers-Ordre continue à rendre à l'Eglise et à la société les grands services qu'il a rendus dès les premiers temps de son institution. Sachant combien ces Congrès du Tiers-Ordre sont utiles pour atteindre ce but, l'Auguste Pontife accorde bien volontiers une bénédiction spéciale à tous les membres du Comité." Cette nouvelle bénédiction ne manquera pas de réjouir et d'encourager les Religieux du premier Ordre aussi bien que les zélés Tertiaires qui se sont employés ou qui s'emploieront, chacun dans leur pays, à préparer de semblables réunions, pour aider à l'organisation du Tiers-Ordre et pour pénétrer tous ses membres de l'esprit de notre Père Saint François.

\* \* \*

**Congrégation générale de l'Ordre des Frères-Mineurs.** — La Congrégation générale de tous les supérieurs de l'Ordre, dont je vous avais déjà parlé, a eu lieu du 23 mai au 3 juin dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges, le berceau de l'Ordre, à Assise. Elle a été présidée par Son Eminence le Cardinal Mauri, dominicain, archevêque de Ferrare et délégué du

Pape en cette circonstance. Les nombreuses prières qui avaient été adressées au Ciel ont été exaucées et les travaux de nos **Pères** ont été visiblement bénis. Nous ne pouvons que remercier le Seigneur et le prier de confirmer le bien qu'il a opéré. Le T. R. P. Raphaël d'Aurillac a été réélu Procureur de l'Ordre, et tout le Définitoire a été renouvelé. Parmi les nouveaux Définiteurs généraux, il y a un français et un belge : le T. R. P. Athanase de Laorges, de la Province de Saint-Bernardin en France, et le T. R. P. Roger Verbiest, ministre Provincial en Belgique.

\* \* \*

**Le Saint Père et les Tertiaires Hollandais.** — Les Tertiaires hollandais qui nous avaient donné, il y a deux ans, un si bel exemple de fraternité franciscaine sont revenus cette année en pèlerinage à Rome, et ils n'ont pas été moins édifiants qu'en 1893. Ils ont eu le bonheur d'être admis à la messe du Saint Père dans la Chapelle Sixtine. La même faveur a été accordée aux membres d'un pèlerinage italien conduit par le Cardinal-Archevêque de Ravenne, ainsi qu'à un groupe de Ministres Provinciaux qui revenaient d'Assise, à nos jeunes Religieux du collège Saint-Antoine et à un certain nombre de pèlerins isolés.

Après la messe d'action de grâces, le Saint Père vint prendre place au fauteuil qui lui avait été préparé sur le marche-pied de l'autel et il admit tous les pèlerins ainsi que les Ministres Provinciaux à venir lui baiser la main et lui demander sa bénédiction. Il était rayonnant de joie et plein de bonté pour tous ; il avait pour chacun une caresse paternelle et quelque parole réconfortante. Malheureusement l'heure s'avavançait, et l'entourage du Pape trouvait que l'audience se prolongeait trop. Il y avait près de trois heures que Léon XIII se trouvait au milieu de nous, lorsque le maître de la chambre donna l'ordre de préparer la *portantina* pour le retour du Souverain Pontife dans ses appartements : c'était le signal de la fin de l'audience. Désolés de n'avoir pas eu leur tour, nos étudiants se rangèrent en deux lignes sur le passage du cortège, pour voir une dernière fois le bien-aimé Pontife. Lorsqu'ils virent arriver la *portantina* dans laquelle se trouvait le Saint Père, ils ne purent se retenir et se précipitant, malgré les gardes nobles, ils s'approchèrent du Souverain Pontife voulant à tout prix lui baiser la main. Celui-ci,

toujours souriant, *fit arrêter un instant les porteurs*, et avec une bonté paternelle, il tendit ses deux mains aux jeunes religieux qui les saisirent avec empressement, les couvrant de baisers et de larmes. C'était un spectacle touchant qui rappelait la délicieuse scène de l'Évangile : les apôtres écartant les enfants qui se pressaient autour du divin Maître, et Jésus leur disant avec douceur : " Laissez venir à moi les petits enfants."

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX

O. F. M.



## Une sainte Tertiaire

" Qui trouvera une femme forte " dans sa foi, dans sa piété et dans ses devoirs d'état ? La réponse semble difficile en ces temps de vie matérielle et inutile, d'inconstance et de haine de la croix. Pourtant saint François reste toujours là, par la vitalité de son Tiers-Ordre, et il n'a qu'à montrer ses fidèles Tertiaires pour répondre à la question posée par l'Esprit-Saint. Elles sont nombreuses à toutes les époques, les héritières de son esprit séraphique. Du haut du ciel, il les montre à Jésus pour le glorifier, au Souverain Pontife pour le consoler et justifier ses espérances dans le Tiers-Ordre, il les montre au monde pour l'instruire. Ce monde qui veut ignorer l'Évangile, il le lira quand même à tous les temps, dans la conduite des modèles nombreux que saint François lui propose.

Marie-Julie Moisson, veuve Bellamy, tertiaire de saint François d'Assise et coopératrice salésienne, s'est pieusement endormie dans la paix du Seigneur à Chartres (Eure-et-Loir) il y a deux ans le 10 juillet dans sa 62<sup>me</sup> année, après avoir été munie des sacrements de l'Eglise. Son fils Don Bosco en Afrique, relate ainsi les derniers instants de cette pieuse mère : — " Combien je suis consolé de pouvoir vous dire que les derniers jours, spécialement le vendredi et le samedi, ma mère les a passés à coudre des draps pour les pauvres enfants de notre mission ; elle avait hâte de nous faire un envoi (à Oran) et ce travail l'avait beaucoup fatiguée. Le

Vendredi, elle s'était confessée ; le samedi, elle avait communiqué ; ce même jour, elle avait reçu une lettre de son cher fils lui apportant une dernière bénédiction. Le dimanche matin, elle allait partir pour la grand-messe et y communier, lorsqu'une soudaine Dieu l'a avertie, par un coup imprévu, qu'Il allait la prendre. Le prêtre put lui administrer l'extrême-onction ; elle donna des signes de connaissance : ce fut tout. Sans pouvoir retrouver la parole, mais dans un calme parfait, elle rendit doucement sa belle âme à Dieu. Nos pauvres enfants perdent une bienfaitrice qui *savait* quêter pour eux ; espérons qu'au ciel elle continuera d'être leur providence."

Madame Bellamy ne se contentait pas de quêter, elle savait se donner elle-même et se livrer, corps et âme, comme une agissante obole. C'est surtout lors de la fondation et durant les premières années de l'oratoire salésien de Paris, que son maternel dévouement se déploya. On la vit alors *cuisinière, ménagère, lingère, couturière*, et même *laveuse de parquets*. Elle acceptait tout labeur, sans se demander si sa condition l'avait préparée à d'aussi absorbantes sollicitudes, à d'aussi rebutants et pénibles travaux. Et usant de l'autorité que lui conféraient ses services et ses charges, elle s'était attribué pour réduit une chambrette humide, basse, sombre ; absolument dénuée, dont le misérable aspect aurait effrayé un mendiant.

Après le départ de son fils pour les missions, madame Bellamy se retira à Chartres, où elle continua sans bruit et sans éclat, à s'immoler pour Dieu, pour les pauvres et pour les enfants de Don Bosco, semant d'abondantes aumônes, concourant du cœur et de l'action à toutes les entreprises de piété et de miséricorde jusqu'à ce jour béni où, la moisson de ses œuvres étant mûre, cette femme accomplie fut appelée à en recueillir le fruit.

Où, espérons-le, elle est allée rejoindre dans la vie la plus jeune de ses deux enfants, sa fille chérie, fauchée par la mort dans la fleur de la jeunesse, et qui expira sous la blanche cornette des Filles de la Charité, toute radieuse de joie de son sacrifice virginal, après avoir prononcé ses vœux entre les mains de son frère, déjà prêtre depuis plusieurs années. Mais en quittant la terre, madame Bellamy y a laissé l'héritage de ses exemples comme une fertilisante exhortation aux femmes capables de comprendre leur rôle social, et aussi ses lettres adressées à son fils et dans lesquelles bien des mères pourraient puiser de salut.

taires leçons. Cette correspondance révèle les richesses du cœur de cette femme digne, par ses vertus, de l'auguste privilège, de l'insigne gloire de devenir la mère d'un missionnaire. En voici quelques extraits : —

“ . . . J'ai vu dans le *Bulletin Salésien* ” — écrivait-elle en septembre 1887 — la note sur la maison\*\*\*, et, si je ne me trompe, écrite par vous — une mère sent lorsque c'est son fils qui parle. Vous me direz si je me suis trompée. *Savez-vous ce qui m'a fait le plus plaisir ? C'est de voir que vous vous êtes effacé.* Le démon de l'orgueil n'aura pas eu sa part dans cette affaire, ni pour vous ni pour moi surtout.

“ Je me souviens, lorsque vous écriviez et signiez des articles dans le *Bulletin*, ce que je ressentais. Mais aujourd'hui je remercie le bon Dieu de grand cœur que tout cela n'existe plus, et je ne demande qu'une seule chose : faire tout pour le bon Dieu ; mais que c'est difficile cette pureté d'intention, viser droit au but ! . . . . .”

Une très douloureuse épreuve survint à Don Bellamy. Les mères savent les angoisses qui les torturent, lorsque leurs fils sont aux prises avec une extrême affliction. Elles admireront avec profit la force d'âme de cette femme qui, en cette circonstance, se fit l'émule de la mère des Machabées : —

“ . . . Moi aussi j'ai senti mon cœur se briser ; mais après avoir offert cela au bon Dieu, toute réflexion faite, je me suis sentie toute heureuse, et je vais peut-être vous paraître dure, j'ai dit : — *Merci, mon Dieu, de ce que vous voulez bien associer mon fils à vous suivre sur le route du Calvaire* : vous savez qu'il fait tout pour vous plaire et pour votre plus grande gloire, donnez-lui la force de porter cette croix : au moins il fera son purgatoire sur cette terre.

“ Ah ! M. l'abbé et vénéré fils, vous avez bien raison d'élever votre cœur plus haut ; oui, ne le détachons pas du ciel. *Et puis, savez-vous ce qui me rend le cœur joyeux ? J'aime mieux vous voir le persécuté que le persécuteur.* Prions ensemble.

“ Permettez-moi de vous dire : courage, courage, le ciel en est le prix.”

Il n'y avait pas un seul sacrifice qui pût faire reculer une mère aussi généreuse dans les épreuves. Aussi, s'empressa-t-elle d'encourager son fils partant pour les missions d'Afrique. Voyez ce dont est capable l'héroïsme d'une vraie chrétienne : —

“ . . . De vous savoir si heureux, si joyeux, cela m'a consolée ; de vous savoir en paix, cela me l'a rendue à moi-même, et, au reçu de votre lettre, j'ai dit de cœur et de bouche : que la sainte volonté soit faite et non la mienne !

“ Et puis, savez-vous le rêve qu'elle m'a fait faire et la prière qu'elle m'a mise sur les lèvres ?

“ Mon Dieu, si vous vouliez me rendre la santé et que j'aie lui aider, *et faire la soupe aux petits nègres*. . . . j'emporterais encore bien de quoi me coucher — mais je veux encore répéter : mon Dieu que votre volonté soit faite ! Prions et restons toujours unis dans le Cœur du bon Jésus. . . . ”

Et trois ans plus tard, le 10 décembre 1990, elle écrivait de nouveau à l'apôtre qu'elle avait élevé pour l'immolation : —

“ . . . Oui, je désire que vous restiez missionnaire, car le contraire serait que votre santé s'y refuserait. Tâchez de la conserver, cette santé, afin que longtemps vous travailliez au service du bon Maître. C'est le souhait que je forme pour vous au commencement de cette nouvelle année.

“ Que le bon Jésus de la Crèche et sa divine Mère bénissent votre apostolat. . . . ”

En donnant son fils à la *Société Salésienne*, madame Bellamy Moisson avait désiré de le voir devenir un imitateur de la pauvreté et du dévouement de Don Bosco. “ . . . Je prie le petit Jésus de vous accorder toutes les grâces dont vous avez besoin pour devenir un bon Salésien, *un vrai Don Bosco*. C'est là mon plus grand vœu. . . . ” lui avait-elle écrit un jour.

Et dans une autre circonstance : — “ Je suis allée faire mes adieux au Sacré-Cœur de Montmartre et à N.-D. des Victoires ; je ne vous ai point oublié. Oui, je leur ai demandé que vous soyez toujours un fervent religieux, fidèle observateur de votre sainte règle, car là seulement est ma consolation. Ah ! malgré que je vous aime bien, *j'aimerais mieux vous voir mourir que de savoir que vous cherchez vos aises*. . . . ”

Et plus récemment : — “ Quelqu'un avait l'air de me dire l'autre jour : mais si votre fils allait revenir à Chartres ? . . . Oh ! *j'aimerais mieux, lui ai-je répondu, le voir mourir que de le voir quitter sa vocation de missionnaire, puisque c'est la volonté du bon Dieu. Non, je n'y ai jamais pensé : ce serait une vraie lâcheté. Voyez-vous, ne demandons pas qu'il revienne, il ne serait pas heureux : sachons l'aimer pour lui et non pas pour nous*. . . . ”

Ce langage, digne d'une Monique ou d'une Blanche de Castille, remet en mémoire les énergiques paroles de la femme qui fut la mère de Don Bosco, et que les orphelins recueillis par son fils nommaient la maman Marguerite : — *Mon fils si en te faisant prêtre tu devais devenir riche, sache-le. je ne te verrais plus, et je ne mettrais jamais les pieds dans ta maison. Je suis née pauvre, je veux rester pauvre. Une seule chose m'importe : le salut de ton âme.*

Tels étaient les sentiments de madame Bellamy Moisson, telle était la noblesse de son âme, telle fut la pureté de sa vie composée d'amour et de sacrifice. Comme dernier trait, je reproduis sa prière habituelle que je livre à la méditation des âmes capables d'en saisir et d'en goûter l'évangélique arôme : —

“ Eh ! mon Dieu, quoi donc me rattache au monde ? Vous m'avez ravi mes deux enfants ; car mon fils doit vivre sur la terre comme un homme céleste, et ma fille, ma chère fille, ah ! elle est, je veux l'espérer, au terme de ses désirs avec son saint Vincent de Paul, au ciel.

“ En vérité, ô mon Dieu, le ciel doit être toute ma pensée et je n'ai plus qu'à me sanctifier afin d'y aller avec ceux que j'aime.

“ Me voici, Seigneur, faites de moi ce qui vous plaira, demandez-moi les sacrifices que réclame votre gloire. Me voici je m'abandonne à toutes les dispositions de votre amour. Donnez-moi cette générosité que vous me demandez.

“ Une seule parole sortira désormais de mes lèvres, ce sera la parole de Marie, ma tendre mère et mon modèle : *Aia!* Mon Dieu ! que votre volonté soit faite.”



## Le Signe

---

Un mystérieux prisonnier gisait dans les cachots des comtes de Montpellier. Depuis près de quatre ans déjà durait son agonie. Cette prison infecte et sans lumière, où “ il n'était nourri que du pain de la tribulation et de l'eau de l'angoisse ” allait devenir son tombeau

Quel crime avait donc pu le conduire là ?



À cette époque la méfiance était permise, elle était même obligatoire. Montpellier était le théâtre des hostilités de Jacques II roi d'Aragon et de Jacques III de Majorque qui se disputaient ce riche fief.

Un étranger était entré dans la ville, son aspect misérable et singulier avait attiré l'attention. A quelques signes que la crainte rendait évidents on se crut en présence d'un espion. L'étranger fut conduit devant Guillaume de la Croix, alors gouverneur de la ville.

Le comte l'interrogea.

“ Je suis un serviteur de Jésus-Christ, un pèlerin du bon Dieu.”

Telle fut l'invariable réponse de l'inconnu, et l'officier ne put lui en arracher une autre, malgré ses pressantes questions. Il ne douta plus que ce prévenu ne fût un homme suspect et il donna l'ordre de le jeter en prison.

Là, l'étrange espion ajouta des austérités volontaires aux souffrances déjà si grandes de sa prison. Il se frappait rudement avec les chaînes de sa captivité. Mais sa vie, déjà épuisée par les privations auxquelles depuis longtemps elle semblait condamnée, ne pouvait plus résister au choc de cette double attaque. Il n'avait que 32 ans et il sentit qu'il allait mourir.

A sa demande un prêtre vint dans sa prison lui apporter les derniers sacrements. Mais un prodige nouveau étonna les geôliers. Déjà, des mortifications au milieu des tortures de la prison étaient un miracle pour eux, mais lorsque le ministre de Dieu présenta le viatique au mystérieux condamné, on vit plus clairement encore que ce n'était point là un vulgaire scélérat. Les yeux et la face du moribond brillèrent d'une céleste lueur qui illumina le cachot et le couloir voisin, la porte étant restée entrouverte.

Les assistants furent émerveillés et le bruit du miracle se répandit bien vite dans la cité. De hauts personnages voulurent voir le détenu, mais cette faveur leur fut refusée, le prisonnier mourut ayant demandé, comme dernière grâce, trois jours de tranquillité, pour se préparer au dernier passage, dans la méditation de la très sainte Passion du Sauveur. Du moins, les visiteurs se firent-ils répéter le récit du prodige par les gardiens de la prison eux-mêmes. Ils étaient plus sûrs du fait.

Ces bruits se transformèrent rapidement en murmure. Le peuple avec la logique et la clairvoyance de sa foi devinait qu'une

grande iniquité avait été commise, à la vue des étranges fléaux qui désolaient la ville. On disait tout haut : “ C’est le gouverneur qui fait peser sur nous la main de Dieu par son injustice envers un Saint.”

Cette accusation populaire arriva jusqu’aux oreilles de Guillaume de la Croix. Il se hâta d’aller lui-même à la prison. Pour le seigneur on ouvrit les portes, mais le prisonnier avait brisé les liens de sa vie mortelle.

Étendu sur le sol, il était environné de lumières que les hommes n’avaient point portées là, leur clarté n’était pas terrestre. Près de lui des tablettes écrites de main d’Ange.

Ce pauvre, ce vagabond, n’était donc pas un espion mais un grand ami du Très-Haut.

Frappé de stupeur et d’admiration, le comte fit transporter les restes du saint pèlerin dans l’église voisine. C’était le 16 août, 1327.

La foule accourt. La mère de Guillaume vient à son tour. Elle voit les tablettes en caractères d’or

*“ J’annonce que tous ceux qui étant atteints de la peste, même la plus terrible, recourront à la protection de Roch en seront délivrés.”*

A cette lecture cette femme pâlit, elle chancelle, Roch ! Ce nom seul a bouleversé son âme. Elle se précipite sur le corps du défunt et découvre avec révérence cette sainte poitrine . . . C’est bien lui . . . , elle l’a reconnu au signe ! La croix de pourpre que l’enfant porta en naissant est encore là, vermeille, elle brille sur son cœur . . . C’est bien lui, Roch, son petit fils !!

Elle se jette sur le corps en sanglotant, le couvre de baisers et de larmes et dit au gouverneur : “ Ce prisonnier, mon fils, est votre saint neveu ! . . . Que le Ciel vous pardonne de l’avoir fait tant souffrir ”

Ce cri brise le cœur de Guillaume de la Croix. Il implore miséricorde. Et aux magnifiques obsèques qu’il fait faire au Bienheureux, il va, se frappant la poitrine et disant : “ Sire Dieu, pardonnez-moi d’avoir laissé ainsi longtemps croupir mon sang, mon bienfaiteur et une si haute vertu dans la prison des plus méprisés.”

FR. ANGE-MARIE, *M. Obs.*



## Indulgence de la Portionculé

Voici l'heure des offices de la fête dans la chapelle des Pères Franciscains.

Judi, 1. août. A 2 hrs. Couronne franciscaine, à 2 $\frac{1}{4}$  hrs. Vêpres solennelles, à 7 $\frac{1}{2}$  hrs. sermon et bénédiction du Saint Sacrement. La chapelle restera ouverte au public jusqu'à 10 hrs.

Vendredi, 2 août. Messes, à 5, 6, 7 hrs., à 8 Messe solennelle. A 2 hrs. p. m., Couronne franciscaine. à 2 $\frac{1}{4}$  hrs. Exposition du Saint Sacrement, Vêpres solennelles. A 7 $\frac{1}{4}$  hrs. Bénédiction du Saint Sacrement et chant du *Te Deum*.



### Prière à la Reine des Anges

Je vous salue, Marie, Lys éclatant de blancheur vous avez ravi les regards de la suradorable Trinité qui vit au séjour éternel de la lumière et de la paix. . . . . Je vous salue, Rose éblouissante, d'une celeste douceur, Vierge Immaculée, que le Roi des cieux a voulu se choisir pour Mère, et qui l'avez nourri de votre lait virginal. . . . . Ah! faites couler dans notre âme le torrent de la grâce divine. Ainsi soit-il



## STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

### Etude Historique, Topographique, Scripturale, Morale et Archéologique

#### DIXIÈME STATION

JESUS DÉPOUILLÉ DE SES VÊTEMENTS ET ABEREVÉ DE VIEL.

#### I

**B**IEN que les Évangélistes ne fassent pas mention expresse du dépouillement des vêtements avant le crucifiement, le *Y* contexte et les usages du temps l'indiquent clairement. Chez les Juifs et les Romains, les suppliciés étaient d'abord dépouillés en signe d'ignominie. Les vêtements revenaient de droit aux soldats qui présidaient à l'exécution. Mais pour sauvegarder la décence, ces soldats devaient fournir le nécessaire au condamné.

C'est ce qui explique la tradition de l'école byzantine qui ne représente jamais le Sauveur en croix que tout habillé. D'anciens crucifix même d'Occident et l'usage encore en vigueur en Espagne d'habiller le christ sur la croix viennent corroborer ce que nous avançons. Déjà il y a cinq ans, nous en avons dit un mot à l'occasion des reliques insignes de Trèves. D'après tous ces témoignages, l'usage de l'Occident de représenter Jésus nu sur la croix n'aurait d'autre fondement que l'ambition des peintres et des sculpteurs de représenter autre chose qu'une espèce de blouse comme la relique qui se conserve à Trèves.

Un autre usage consistait à donner aux condamnés un vin généreux additionné de myrrhe. C'était les premières dames de la ville qui faisaient les frais de ce breuvage. Leur intention était de fortifier le malheureux supplicié et d'émousser sa sensibilité en lui faisant ressentir moins vivement ses tortures.

Jésus n'était pas un condamné ordinaire et les bourreaux se faisaient un plaisir infernal de profiter de tout pour torturer davantage leur victime. Cet adoucissement que la coutume accordait aux condamnés ordinaires devait se tourner en un supplice

nouveau. Les soldats ajoutèrent au breuvage habituel de vin et de myrrhe un fiel infect qui devait brûler la bouche et l'estomac de Jésus.

‘ Et ils lui donnaient du vin additionné de myrrhe ’ (Mr., XV, 23) “ mêlé de fiel. Et l’ayant goûté, il n’en voulut point boire. ” (Mat., XXVII, 34.) “ Or les soldats, après l’avoir crucifié, prirent ses vêtements dont ils firent quatre parts, une pour chaque soldat et sa tunique. Cette tunique était sans couture et d’un seul tissu depuis le haut jusqu’en bas. Ils dirent donc les uns aux autres : Ne la coupons pas, mais tirons au sort à qui elle sera, afin que cette parole de l’Ecriture fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtements et ils ont jeté ma robe au sort. Or ainsi firent les soldats. ” (J. XIX, 23, 24.)

## II

Jésus avait gravi le sommet du Calvaire et il était arrivé au lieu même de l’exécution. Chez les anciens, les exécutions avaient toujours lieu hors des villes, mais très près des murs, afin que le peuple pût être facilement témoin. A cet effet, les gibets s’élevaient au milieu d’une grande place.

En souvenir de cette particularité, les premiers chrétiens ne tenaient pas leurs assemblées du Vendredi-Saint dans leurs églises, mais dans les cimetières qui étaient en dehors des villes. C’est ce que nous explique saint Jean Chrysostome.

En ligne directe, la dixième station n’est pas très éloignée de la neuvième : dix-sept pas seulement les séparent l’une de l’autre. Mais les cinq dernières stations de la voie douloureuse sont renfermées dans la Basilique du Saint-Sépulcre.

Pour arriver à l’entrée de la Basilique, on doit retourner sur ses pas jusqu’aux deux colonnes dont il a été question au sujet de la neuvième station. Là, on prend la rue à droite, en laissant ensuite à gauche deux autres rues. Après une vingtaine de pas, on laisse, également à gauche une troisième rue pour continuer celle qui est à l’Ouest et qui mène directement à une porte étroite donnant sur le parvis de la Basilique.

On arrive à la station en montant un escalier de dix-neuf degrés, placé à droite, derrière la porte d’entrée de la Basilique.

## III

L’évangéliste saint Jean nous a déjà rappelé la parole du Roi-prophète concernant les vêtements du Sauveur,

Joseph, dépouillé de sa tunique de fin lin avant d'être livré à la mort, fut une figure de Jésus.

“ Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et ils ont étanché ma soif avec du vinaigre. ” (Ps., LXXVIII, 22.

#### IV

Ce qui se passe dans cette dixième station est un résumé et un complément de tout ce que Jésus a souffert jusqu'ici. Le sang répandu dans la flagellation s'était coagulé sur les plaies et avait collé la tunique du Sauveur. Les bourreaux n'usent d'aucun ménagement et arrachent violemment cette tunique ainsi collée. En un instant tous les supplices de la flagellation sont renouvelés ; toutes les plaies sont ouvertes de nouveau et les flots de sang s'échappent encore de ses blessures.

Quel supplice atroce que ce dépouillement ! Jésus l'accepte néanmoins avec joie pour nous aider. Nous aussi nous avons à nous dépouiller : mille habitudes mauvaises nous enlacent et nous entraînent. Depuis combien de temps Jésus ne nous demande-t-il pas de nous dépouiller ? Nous en sentons la nécessité et cependant nous résistons toujours. Nous savons que nous courons à notre perte et nous ne parvenons pas à nous décider. C'est que ce dépouillement est des plus pénibles ; il s'agit de tailler dans le vif, car ces habitudes, ces occasions mauvaises sont devenues presque une partie de notre vie et de notre être.

C'est l'attache à nos habitudes et notre lâcheté à nous défaire des occasions de péché que Jésus a voulu expier. Puisse nous comprendre enfin tout ce que ces déplorables habitudes ont coûté à notre Sauveur et par là même le tort qu'elles font à nos âmes !

Jésus ainsi dépouillé à la vue d'une vile populace et réduit à la dernière honte expie encore toutes les immodesties et les impuretés dont tant de malheureux se rendent coupables. Oh ! que ces plaisirs d'un instant et indignes ont coûté au Sauveur ! Et malheureusement tout semble conspirer pour entraîner les âmes dans ces crimes. Tous les efforts du génie humain et tous les raffinements de la civilisation de notre siècle semblent n'avoir d'autre but que d'établir et de propager le règne de la chair sur l'esprit.

Jusqu'ici les souffrances n'avaient affecté le corps de Jésus qu'à l'extérieur. Les bourreaux avaient pas assouvi toute leur barbarie s'ils s'en étaient tenus à cela. Ils ne pourraient laisser

dans leur victime aucune partie saine et si à l'extérieure, le corps n'est plus qu'une plaie, l'intérieur devra ressentir son supplice particulier.

Ils profitent d'une coutume introduite pour soulager les condamnés et s'en servent pour augmenter les tortures de leur victime. Ils lui présentent du fiel qui devra porter le feu dans sa bouche et son estomac.

Ce nouveau supplice était destiné à expier tous les excès dans le boire et le manger. Jésus reçoit du fiel pour payer les délicatesses et les sensualités que s'accordent tant de personnes. Cet affreux breuvage est la compensation de l'ivrognerie.

Dieu ! que de tourments en un seul ! L'enseignement qui se dégage le plus clairement de cette station, c'est la nécessité de la pénitence. Jésus était venu pour expier le péché et l'expiation devait avoir la même portée que le péché. Or, tout dans l'homme a été instrument ou siège du péché. Aussi voyons-nous notre Rédemption accepter des supplices qui n'épargnent aucune partie de son corps.

Mais souvenons-nous que si Jésus a voulu ainsi souffrir c'était aussi pour nous donner l'exemple. C'est nous qui avons péché et c'est nous qui devons faire pénitence.

Notre pénitence pour être complète devra se porter sur tout ce qui en nous aura servi d'instrument au péché. Si nous n'avons pas le courage d'apporter nous-mêmes l'expiation au mal, la vengeance divine saura le faire, car, d'après l'apôtre saint Pierre, il y a en enfer un feu intelligent qui s'attache à chaque péché en particulier.

## V

La dixième station est désignée par une petite chapelle de six pieds de côté sans aucun ornement. L'endroit précis où se tenait le Sauveur est marquée par une rosace incrustée dans le pave. Cette chapelle appartient aux Grecs non-unis.

A trente pas de là se trouve une sombre chapelle appartenant également aux Grecs. La tradition rapporte que Jésus fut confiné avec les deux larrons dans une grotte étroite qui leur servait de prison en attendant la fin des préparatifs du crucifiement.

Cette chapelle est aujourd'hui dévisée en trois parties communiqant ensemble. Mais, à part l'autel au milieu et les trois tableaux du fond, elle est nue et sans style.

En sortant de la prison, on rentre dans l'antichambre. Là, où remarque, à gauche et près de la porte, un autel qui recouvre la pierre de la prison.

La même tradition prétend que Notre-Seigneur étant prisonnier dans ce lieu, aurait eu un pied engagé dans chacun des trous de cette pierre, de telle sorte que les deux pieds auraient été liés ensemble par-dessous au moyen d'une chaîne.

Cette pierre placée au-dessous de la table de l'autel est percée de deux trous cylindriques en forme de monture de lunettes. On la voit à travers une grille. Les Grecs entretiennent une lampe au-dessus.

FR. DESIRÉ, *M. Obs.*



## Chronique de saint Antoine

**Fêtes à Lisbonne en l'honneur de saint Antoine.** — Le Portugal a éclipsé le monde entier durant le mois de juin par les fêtes incomparables destinées à célébrer le septième centenaire de la naissance de notre grand Thaumaturge. Le 13, à Lisbonne, sous la présidence de la Reine, la noblesse a rivalisé avec le peuple pour donner de l'éclat aux solennités à la fois civiles et religieuses, en présence des représentants de tous les gouvernements de l'Europe. Une immense procession du Saint sacrement, une communion générale dans toutes les églises et des réjouissances procurées aux enfants et aux travailleurs leur ont donné une expression touchante. Un grand cortège de chars allégoriques, l'évolution des embarcations pavoisés sur le Tage, les projections et illuminations nocturnes représentant les miracles de saint Antoine, y ont ajouté le caractère grandiose.

**Timbres de saint Antoine.** — Nous savons déjà que saint Antoine a ses bureaux de poste, qu'il a même son service postal. Aujourd'hui les collectionneurs auront à s'occuper des timbres de saint Antoine. L'année Colombienne avait vu paraître aux États-Unis les timbres représentant les scènes de la découverte



de l'Amérique par Christophe Colomb ; aujourd'hui le gouvernement Portugais publie une série de timbres commémoratifs où sont retrésentés divers épisodes de la vie de saint Antoine.

**Une nouvelle revue canadienne en l'honneur de saint Antoine.** — Il nous est agréable d'annoncer l'apparition d'une gracieuse publication intitulée le *Messager de saint Antoine* et publiée sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chicoutimi. Le prix de l'abonnement est de 25 cts par an. Ce bulletin rédigé par deux prêtres de Chicoutimi réussira certainement à faire connaître et aimer notre grand Thaumaturge en se constituant le porteur de tous les bouquets destinés à embaumer et orner l'autel de ce Bienfaiteur universel. Nous remercions ces Messieurs de leur envoi et leur offrons nos vœux les plus sincères de bon succès.

**Congrès de Limoges.** — Saint Antoine aura même son Congrès afin que rien ne manque à la célébration de son septième centenaire. La ville de Limoges a été désignée pour ces réunions à cause des précieux souvenirs laissés par ce Saint en Limousin, dont il a été le Custode, et qui a été sa dernière résidence en France.

Nous avons déjà parlé des préparatifs et du programme de cette importante réunion. La bénédiction et les chaleureux encouragements donnés par le Saint Père à M. Harmel, président d'honneur du Comité permanent des Congrès franciscains, semblent annoncer qu'enfin vont être réalisées les espérances de l'illustre Pontife sur le Tiers-Ordre. Mgr l'Évêque de Limoges qui, pour répondre à la pensée du Souverain Pontife, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce Congrès, a sollicité de tous les Evêques de France leur adhésion et l'envoi d'un délégué représentant chaque diocèse. Des invitations successives ont été adressées aux Supérieurs des différentes branches de saint François et aux Fraternités de toute la France. Nos Sœurs du second Ordre elles-mêmes n'ont pas voulu rester étrangères à ces préparatifs ; par leurs prières, leurs mortifications, leurs communions et leurs bonnes œuvres elles fournissent dans leurs clôtures la plus précieuse et la plus puissante collaboration. Enfin nos Tertiaires ont ouvert de généreuses souscriptions afin de subvenir aux frais occasionnés par l'organisation du Congrès et des pèlerinages. Tous ces éléments de succès, mis en œuvre

par l'infatigable et intelligente activité des Membres directifs, font prévoir que la question du Tiers-Ordre va faire à Limoges un pas décisif.

Les travaux s'ouvriront, sous la direction du Rme Père Louis de Parme, Ministre Général. Les 4, 5, 6 et 7 seront étudiées les questions concernant 1. l'organisation du Tiers-Ordre, 2. la manière de vivre du Tertiaire, 3. l'action extérieure du Tiers-Ordre.

Le Congrès s'ouvrira et se terminera par un pèlerinage général à Brive, aux Grottes illustrées par saint Antoine.



### *PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE*

Le 10 septembre. Les Sœurs Tertiaires de la Fraternité de saint François de Montréal feront un pèlerinage à N.-D. du Saint Rosaire au Cap de la Madeleine. Le départ aura lieu la veille 9 septembre du quai Jacques-Cartier. Déjà les cartes sont distribuées en grand nombre. Tout nous fait espérer un édifiant et beau pèlerinage.

Nous serions très heureux, à cette occasion, de voir les Fraternités des diocèses de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et de Nicolet se joindre à nous. Nous pourrions faire aux pieds de N.-D. du Saint Rosaire une imposante manifestation franciscaine. Ce serait une occasion favorable de nous voir, de nous compter et de nous encourager mutuellement à pratiquer notre Règle.

Peut-être, plus tard, nous sera-t-il possible de faire quelque chose de plus. Cette année, en France, à Limoges le 4 août, et en Italie, à Assise, le 4 octobre, sous la présidence de notre Rme Père Général, auront lieu deux Congrès du Tiers-Ordre. Ils ont été encouragés et bénis par le Souverain Pontife Léon XIII.

Il nous est difficile d'en faire autant en Canada ; mais ne pouvons-nous pas, du moins, nous réunir dans un pèlerinage commun ? Ne sera-ce pas répondre en partie aux désirs du Pape et de notre Rme Père ? Telle a été notre pensée : nous vous la communiquons. Que le Nom de Jésus la rende féconde ! Les Fraternités qui voudraient prendre part à notre pèlerinage sont priées de nous en avertir immédiatement. Elles devront nous dire par quelle voie elles se proposent de se rendre au Cap de la Madeleine.

L'on pourra peut-être organiser des trains spéciaux, et obtenir des réductions de prix. Les lettres devront être adressées au Directeur de la *Revue*.



## REMERCIEMENTS ADRESSES

A

### NOTRE BON FRÈRE DIDACE



**Declaration.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**Avis** — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance.

**Nulla relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.** Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

**Saint-Roch de Québec.** -- 11<sup>e</sup> Commissaires. J'avais la jambe déformée depuis 19 ans, elle me faisait souffrir horriblement, et parfois elle était si enflée que je ne pouvais marcher. Ma confiance était au bon Frère Didace que je priais toujours. En passant là où il repose, lors du pèlerinage au Cap de la Madeleine, j'éprouvai une sensation que je ne saurais exprimer. C'est de là que date ma guérison complète. Comme j'ai beaucoup à remercier mon Bienfaiteur, je demande à la Fraternité de m'aider.

Veuve JEAN EMOND

**Ste-Anastasio.** -- Deux faveurs, dont une guérison, obtenues après une neuvaine au bon Frère et promesse de publication.

**Montréal.** — L'été dernier, me trouvant en promenade bien éloignée de ma maison, je tombai gravement malade.

Comme le médecin ne me faisait aucun bien, j'invoquai le bon Frère Didace en union avec les PP. Franciscains et plusieurs personnes. Je constatai un soulagement visible. Depuis ce temps je porte sur moi l'image du bon Frère, persuadée de la puissance de son intercession.

Dame D. G.

**Saint-Simon de Bagot.** — Ayant déjà été exaucée en diverses occasions, j'invoquai saint François et le bon Frère Didace dans une maladie de foie dont je souffrais et je fus promptement rétablie.

UNE TERTIAIRE

**Montréal.** — 1736 Ste Catherine. Remerciements au bon Frère Didace pour une guérison obtenue à la suite d'une neuvaine en son honneur avec promesse de publication dans la *Revue*.

Dame J. E.

**Trois-Rivières.** — 10 mars 1895. Depuis dix-huit mois, je souffrais au côté droit d'un mal qui me rendait la respiration pénible. En février dernier la douleur empira, l'appétit fut supprimé et la respiration extrêmement difficile. Les remèdes du docteur restèrent sans effet. Mon mari et moi nous commençâmes alors une neuvaine au bon Frère Didace avec promesse de publication. Le dernier jour de la neuvaine un peu de mieux se déclara et continua jusqu'à présent. Nous sommes convaincus que nous devons cette guérison au bon Frère Didace.

UNE ABONNÉE

**Ste-Anne des Plaines.** — L'automne dernier en se livrant à un travail pénible, une mère de famille s'était exposée à un accident des plus graves. Justement effrayée pour elle-même et pour la vie de son enfant qu'elle redoutait de voir mourir sans baptême, elle n'attendait plus que le dénouement fatal. Au milieu de ses souffrances et de ses inquiétudes, la pensée lui vint d'invoquer le bon Frère Didace et de porter son image sur elle-même. Au même instant elle sentit disparaître la douleur et le désordre qui en était la cause. Trois mois après, l'heureuse mère présentait au baptême un enfant plein de vie auquel elle donnait le nom de son Protecteur.

La même personne se croit également redevable au bon Frère de la guérison d'un autre enfant. Son petit garçon de cinq ans souffrait de la gorge, et les médecins avaient déclaré que trois ou quatre opérations seraient nécessaires. La mère alarmée recourut

Au bon Frère Didace dont elle mit l'image dans le scapulaire de l'enfant. Le mal disparut aussitôt. Chose extraordinaire, toutes les fois que pour un motif ou un autre on retire cette image, l'enfant recommence à souffrir. Par ce témoignage public, cette dame aime à exprimer sa gratitude envers le bon Frère et à encourager la dévotion dont il est l'objet.

**Saint-Henri de Montréal.** - - En avril. Madame Cusson a vu son enfant de quatre mois délivré de l'éruption du rifle à la suite d'une promesse de publication et d'une neuvaine au Frère Didace faite de concert avec les PP. Franciscains.

Les mêmes moyens ont obtenu à un jeune homme une position et à M. R., la guérison d'une plaie à la jambe dont il souffrait depuis trois ans sans avoir reçu des docteurs aucun soulagement.



## N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

**De la Fraternité de Saint-Paulin :** M. Théodule Guimont ; M. Honoré Gagnon ; Dame Ecclesse Dupuis ; Mlle Philomène Poudrier ;

Les trois premiers étaient membres du Discrettoire.

**De la Fraternité de Saint-Alban, Portneuf :** Le Rév. M. Cassault a bien voulu nous communiquer les noms des Tertiaires suivants, décédés dans sa paroisse depuis 1889 :

Elise Arcand, Sr. saint François d'Assise ; Téléphore Julien, Fr. saint François ; Madeleine Durand, Sr. sainte Anne ; Adélaïde Perreault, Sr. sainte Anne ; Fédéra Darveau, Sr. Marie de Jésus ; Olive Genest, Sr. saint François d'Assise ; Philomène Saint-Amant, Sr. Marie-Françoise des Cinq Plaies ; Jean-Baptiste Chantal, Fr. saint Jean-Baptiste ; Odélie Marcotte, Sr. saint François-Xavier ; Louis Auclair, Fr. saint Louis, roi ; Luce Naud, Sr. saint Denis ; Hortense Perron, Sr. sainte Anne ; Marcelline Gauthier, Sr. sainte Anne ; Eléonore Saint-Amant, Sr. sainte Anne ; Arsène Mathieu, Frère saint François d'Assise.

**R. I. P.**